

Tableau d'honneur

Classement des vingt premiers lycées
 ♦ Lycées publics et ♦ Lycées privés
 (ayant présenté plus de 100 élèves
 au bac)

♦ Etablissements ex aequo



Aucun critère ne décrit à lui seul l'excellence d'un lycée. Nous en avons choisi quatre qui mettent en lumière des qualités différentes, à partir des résultats au baccalauréat communiqué par le ministère de l'éducation nationale pour les lycées publics et privés sous contrat. Parmi les données publiées chaque année, on trouve les taux de réussite des lycées, mais aussi des « attendus » qui permettent de connaître la valeur ajoutée des établissements. Les attendus sont calculés en fonction de plusieurs critères, dont l'origine sociale des élèves, leur niveau et le type d'établissement.

Pour trois de nos critères, nous avons calculé la valeur ajoutée des établissements en fonction du résultat brut et des « attendus ». Notre quatrième critère est le taux brut de mentions. Nous avons exclu de nos tableaux les établissements présentant moins de 100 élèves à l'examen. De même, nous présentons uniquement les résultats des lycées généraux et technologiques. Comme il existe une centaine de baccalauréats professionnels, un classement pertinent des lycées professionnels exigerait de définir des catégories de métiers dans lesquelles chaque lycée se distingue.

* Lycée général et technologique

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 INFOGRAPHIE LE MONDE

Les lycées qui emmènent le plus d'élèves de la 2^{ème} au bac

Ce critère distingue les lycées les plus « vertueux » socialement, ceux qui accompagnent le mieux leurs élèves jusqu'à l'examen. Il élimine ceux qui excluent les plus fragiles à la fin de la 2^{ème}. Mais il a le défaut de pénaliser les lycées qui ne proposent pas toutes les filières en 1^{er} et sont obligés de se séparer de certains élèves.

	Valeur ajoutée, en points
♦ Simone-Weil*, Dijon (DIJON)	23
♦ Haute-Follis, Laval (NANTES)	23
♦ Saint-Nicolas*, Paris 6 ^e (PARIS)	20
♦ Alfred-Nobel*, Clichy-sous-Bois (CRÉTEIL)	19
♦ Gaston-Monnerville, Cayenne (GUYANE)	17
♦ Léon-Gontran-Damas, Cayenne (GUYANE)	17
♦ Sections internationales, Strasbourg (STRASBOURG)	16
♦ La Briquerie*, Thionville (NANCY-METZ)	16
♦ Léo-Lagrange, Bully-les-Mines (LILLE)	15
♦ Jean-Renoir, Bondy (CRÉTEIL)	14
♦ Evariste-Galois*, Noisy-le-Grand (CRÉTEIL)	14
♦ Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7 ^e (PARIS)	14
♦ Marcel-Callo, Redon (RENNES)	14
♦ La Mache, Lyon 8 ^e (LYON)	14
♦ Le Corbusier, Aubervilliers (CRÉTEIL)	13
♦ Olympe-de-Gouges, Noisy-le-Sec (CRÉTEIL)	13
♦ Janson-de-Sailly, Paris 16 ^e (PARIS)	13
♦ Montaigne, Paris 6 ^e (PARIS)	13
♦ Diwan, Carhaix-Plouguer (RENNES)	13
♦ Saint-Cricq*, Pau (BORDEAUX)	13
♦ Charlemagne, Paris 4 ^e , (PARIS)	13
♦ Ferdinand-Fabre, Bédarieux (MONTPELLIER)	13

9ème

14ème



Les lycées qui emmènent le plus d'élèves de la 1^{ère} au bac

Ce critère complète le précédent. Il présente l'avantage de ne pas pénaliser les lycées obligés de se séparer de leurs élèves parce qu'ils ne proposent pas toutes les filières en 1^{er}.

	Valeur ajoutée, en points
♦ Alfred-Nobel*, Clichy-sous-Bois (CRÉTEIL)	16
♦ Gaston-Monnerville, Cayenne (GUYANE)	12
♦ Léon-Gontran-Damas, Cayenne (GUYANE)	11
♦ Louise-Michel, Bobigny (CRÉTEIL)	10
♦ Marcelin-Berthelot, Pantin (CRÉTEIL)	9
♦ Robert-Doisneau, Vaulx-en-Velin (LYON)	9
♦ Sections internationales, Strasbourg (STRASBOURG)	8
♦ Balagne*, L'Île-Rousse (CORSE)	8
♦ Wolfgang-Amadeus-Mozart, Le Blanc-Mesnil (CRÉTEIL)	8
♦ Paul-Eluard, Saint-Denis (CRÉTEIL)	8
♦ André-Malraux, Montataire (AMIENS)	8
♦ Diderot*, Paris 19 ^e (PARIS)	8
♦ Haute-Follis, Laval (NANTES)	7
♦ Jean-Renoir, Bondy (CRÉTEIL)	7
♦ Evariste-Galois*, Noisy-le-Grand (CRÉTEIL)	7
♦ Le Corbusier, Aubervilliers (CRÉTEIL)	7
♦ Yves-Thépot*, Quimper (RENNES)	7
♦ Paul-Bert, Paris 14 ^e (PARIS)	7
♦ Victor-Hugo, Marseille 3 ^e (AIX-MARSEILLE)	7
♦ Elie-Vinet, Barbezieux-Saint-Hilaire (POITIERS)	7
♦ Pierre-Émile-Martin*, Bourges (ORLÉANS-TOURS)	7
♦ Marie-Curie, Strasbourg (STRASBOURG)	7
♦ Félix-Eboué, Cayenne (GUYANE)	7
♦ Colbert, Paris 10 ^e (PARIS)	7

Les lycées à forte valeur ajoutée

Ce critère distingue les établissements qui font mieux que les résultats attendus. La valeur ajoutée du taux de réussite détermine ceux qui sont les plus performants par rapport à l'origine sociale de leurs élèves. Son inconvénient : il peut survaloriser les lycées qui poussent leurs élèves à réussir, même quand leur niveau académique est inférieur à la moyenne.

	Valeur ajoutée, en points
♦ Alfred-Nobel*, Clichy-sous-Bois (CRÉTEIL)	18
♦ Eugène-Hénaff*, Bagnolet (CRÉTEIL)	15
♦ Louise-Michel, Bobigny (CRÉTEIL)	15
♦ Maurice-Utrillo*, Stains (CRÉTEIL)	12
♦ Victor-Hugo, Marseille 3 ^e (AIX-MARSEILLE)	12
♦ Fium'orbu*, Prunelli di Fiumorbo (CORSE)	11
♦ Balagne*, L'Île-Rousse (CORSE)	11
♦ Beth-Hanna, Paris 19 ^e (PARIS)	11
♦ Wolfgang-Amadeus-Mozart, Le Blanc-Mesnil (CRÉTEIL)	11
♦ Paul-Eluard, Saint-Denis (CRÉTEIL)	11
♦ Eugène-Delacroix*, Drancy (CRÉTEIL)	11
♦ La Jetée*, Le François (MARTINIQUE)	11
♦ Le Corbusier, Aubervilliers (CRÉTEIL)	10
♦ Romain-Rolland*, Goussainville (VERSAILLES)	10
♦ Antoine-Roussin, Saint-Louis (LA RÉUNION)	10
♦ Lumina-Sophie*, Saint-Laurent-du-Maroni (GUYANE)	10
♦ AMEP*, Fort-de-France (MARTINIQUE)	10
♦ Olympe-de-Gouges, Noisy-le-Sec (CRÉTEIL)	9
♦ Nord-Grande-Terre*, Port-Louis (GUADELOUPE)	9
♦ Joseph-Marie-Jacquard*, Caudry (LILLE)	9
♦ Sugar*, Saint-Denis (CRÉTEIL)	9
♦ Voillaume, Aulnay-sous-Bois (CRÉTEIL)	9

Les lycées à mentions

En isolant le critère des meilleurs taux de mentions au baccalauréat, nous dessinons le tableau des lycées d'« excellence ». Sa limite est de ne tenir aucun compte des origines sociales des élèves ni de la politique de l'établissement, qui peut avoir choisi d'exclure les moins bons élèves en 2^{ème} ou en 1^{er}.

	Taux de mention brut, en %
♦ Saint-Louis-de-Gonzague, Paris 16 ^e (PARIS)	100
♦ Stanislas, Paris 6 ^e (PARIS)	100
♦ Madeleine-Daniélou, Rueil-Malmaison (VERSAILLES)	99
♦ Saint-Jean-de-Passy, Paris 16 ^e (PARIS)	99
♦ Ecole active Jeannine-Manuel, Paris 15 ^e (PARIS)	98
♦ Lycée privé de Marcq, Marcq-en-Barœul (LILLE)	98
♦ Lycée franco-allemand, Buc (VERSAILLES)	97
♦ Henri-IV, Paris 5 ^e (PARIS)	97
♦ Notre-Dame-des-Missions, Charenton-le-Pont (CRÉTEIL)	97
♦ Saint-Michel-de-Picpus, Paris 12 ^e (PARIS)	97
♦ Institution des Chartreux, Lyon 1 ^{er} (LYON)	97
♦ Le Gymnase Jean-Sturm, Strasbourg (STRASBOURG)	96
♦ Lacordaire, Marseille 13 ^e (AIX-MARSEILLE)	96
♦ Provence, Marseille 8 ^e (AIX-MARSEILLE)	96
♦ La Rochefoucauld, Paris 7 ^e (PARIS)	96
♦ Saint-François-d'Assise, Montigny-le-Bretonneux (VERSAILLES)	96
♦ Notre-Dame-de-Sion, Paris 6 ^e (PARIS)	95
♦ Saint-Dominique, Neuilly-sur-Seine (VERSAILLES)	95
♦ Saint-Jean-Hulst, Versailles (VERSAILLES)	95
♦ Bossuet-Notre-Dame, Paris 10 ^e (PARIS)	95

Classement sur 2316 établissements